



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-88473>

Département(s) de publication : **60**

Annonce n° **26-88473**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Montataire (60)

Correspondant : Monsieur le maire

Adresse : Place Auguste Génie, 60160 Montataire

Coordonnées :

Téléphone : +33 344644545

Courriel : mcarette@mairie-montataire.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://v2.marches-securises.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Prestations de sonorisation des diverses manifestations organisées par la ville

Section 3 - Caractéristiques du marché

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

24 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Garanties et capacités techniques et financières

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : Budget propre de l'établissement. En application des articles L2192-10 et L2192-11 de l'ordonnance n°2018-1074 et des articles R2192-10 à R2192-15 du décret n°2018-1075 relatif au code de la commande publique du 5 décembre 2018, Le délai global de paiement maximum est de 30 jours à réception de la facture

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : La définition de la forme du groupement souhaité est le groupement solidaire en

application de l'article L2141-13 de l'ordonnance n°2018-1074 et des articles R2142-19 à R2142-27 du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif au code de la commande publique du 5 décembre 2018.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : L'ensemble des documents demandés dans le règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 07/10/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : DST

Renseignements complémentaires : Le marché est conclu pour une période d'un an à compter du 17/10/2026 renouvelable tacitement une fois un an (soit jusqu'au 16/10/2028). Si le marché n'était pas notifié avant le 17/10/2026, la date d'effet du marché serait reportée à la date de notification du marché. Montant du marché : - Pour un an : Sans minimum - montant maximum : 40 000 € HT - Soit au total sur les 2 ans : Sans minimum - maximum : 80 000 € HT Le présent marché est passé en procédure adaptée en application de l'article L2123-1 de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 et des articles R2123-1 à R2123-7 du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif au code de la commande publique. Le présent marché est un accord cadre à bons de commande mono-attributaire sans remise en concurrence en application de l'article L2125-1 de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 et de l'article R2162-1 à R2162-6 du décret 2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif à la commande publique du 5 décembre 2018. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier. Toutefois, conformément à l'article R2123 du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018, le pouvoir adjudicateur peut attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociations.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Mairie de Montataire

Adresse : Place Auguste Genie, 60160 Montataire

Coordonnées :

Téléphone : +33 344644444

Courriel : mcarette@mairie-montataire.fr

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Les offres seront remises exclusivement par voie dématérialisée, sur la plateforme de dématérialisation de la collectivité.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/09/2026